



SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS

COMMUNIQUE DE PRESSE



Table ronde sur la mise en place d'une coopération entre le SDIS et la chambre d'agriculture dans la lutte contre les feux d'espaces naturels

Samedi 24 septembre à 14h30

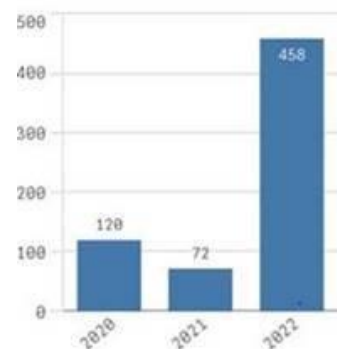
BILAN DE LA SAISON 2022 DES FEUX D'ESPACES NATURELS

Depuis le début de l'année, le SDIS a réalisé **+ de 400 interventions** pour feux d'espaces naturels combustibles totalisant environ **865 ha de surface brûlée** :

- 678ha concernent des cultures
- 172ha concernent des broussailles et haies
- 15ha concernent de la forêt et des sous-bois

10 feux dimensionnants sont supérieurs à 10ha de surface brûlée.

Le graphique ci-contre montre le caractère exceptionnel de l'engagement des sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres sur cette thématique :



Ce caractère exceptionnel de la période feux d'espace naturel en deux sèvres est particulièrement marqué au niveau de la zone sud-ouest :

- **Le Sdis79 est le 3ème de la zone Sud-Ouest en nombre de feux d'ENC**
- **Le Sdis79 est le 3ème de la zone Sud-Ouest en surfaces brûlées**
- **Le Sdis79 est le 1er de la zone Sud-Ouest en surfaces brûlées de type cultures**

Face au risque élevé d'éclosion d'incendie, le territoire Deux-Sévriens a été renforcé les 13 et 14 juillet par un groupe du SDIS 87. Les sapeurs-pompiers de Haute Vienne ont été engagés sur les feux de végétation dans le nord du département le 13 juillet.

Malgré ces engagements, l'efficacité opérationnelle peut être soulignée :

- Sur les 865 ha brûlés, plus de **2 500 hectares de préservés**. La préservation d'un hectare de blé représente environ 2 000 euros de sauvés (selon France Agri Mer, le rendement moyen en Deux-Sèvres en blé tendre est de 5.8 t/ha cette année, avec un prix de 330 euros/t). La coopération avec les agriculteurs, organisée par le groupement gestion des risques du SDIS a largement contribué à cette préservation.
- **Aucune victime civile**, pas de blessé parmi les sapeurs-pompiers malgré les fortes chaleurs ne sont à déplorer. Le soutien sanitaire opérationnel des infirmiers du SSSM, engagés systématiquement dès lors que l'opération de secours était d'ampleur a porté ses fruits ;
- **Peu de dégâts bâtimentaires civils** : de très nombreux points sensibles ont été préservés, aucune maison d'habitation n'a brûlé.

Page 1



Par le biais des nombreuses protections d'exploitations et de préservation de cultures sur pied, le SDIS se positionne comme un acteur économique du département.

D'où le besoin d'aller plus loin dans la coopération entre les sapeurs-pompiers et les agriculteurs.

MISE EN PLACE D'UNE COOPERATION ENTRE LE SDIS ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SOUS PLUSIEURS AXES :

- **Prévention des incendies :**
 - Poursuivre les campagnes de communication menées depuis 3 ans avec la collaboration du journal AGR179
 - développement d'outil prévisionnel afin de mieux anticiper le risque d'éclosion et mieux positionner les renforts sapeurs-pompiers par anticipation
 - Pour cela, coupler les indicateurs d'analyse de risques feux de forêt avec les indicateurs de moisson
- **Développer les actions de communication** pour accroître la connaissance mutuelle entre agriculteurs et sapeurs -pompiers :
 - Echange entre les centres de secours locaux et les agriculteurs locaux pour mieux connaître nos organisations et nos moyens respectifs.
 - Formation de la chaîne de commandement du SDIS sur les moyens à disposition des agriculteurs,
 - Sensibilisation des agriculteurs sur l'organisation du commandement mis en place sur une intervention,
- **Mette en place une organisation** permettant, via la chambre d'agriculture, de mobiliser des agriculteurs pour venir compléter le dispositif opérationnel des sapeurs-pompiers par la mise à disposition d'outils spécifiques tels que des déchaumeuses ou tonnes à eau.
- **Développement de l'évaluation de la valorisation des biens sauvés** par l'action concourante du SDIS et des agriculteurs.
- **Intégrer dans ce dispositif les partenaires essentiels** : les fédérations agricoles, les CUMA, les assureurs.

EN PRÉSENCE DE

Monsieur Jean-Marc RENAUDEAU

Présidente de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres

Lieutenant-colonel Guillaume LEROY

Chef d'état-major et directeur départemental adjoint par interim du SDIS 79

Commandant Aurélien DUMAS

Chef de Groupement Gestion des Risques et adjoint chef d'état-major

Monsieur MOUSSOT

Président de la FNSEA 79

Monsieur SHAYNA

Président des Jeunes Agriculteurs 79

Monsieur X

Président des CUMA

Des représentants des assurances.

CONTACTS PRESSE

Laure BETEAU

Chargée de communication SDIS 79

l.beteau@sdis79.fr

05 49 08 18 44 - 07 87 08 55 38

Sylvie BEAUSSE

Chargée de communication Chambre d'agriculture

Sylvie.beausse@cmds.chambagri.fr

06 89 16 24 48

